



PLAN D'ÉTUDES

Cor/cursus

CYCLE D'INITIATION

Début à l'instrument.

Durée

2 ans au maximum.

Conditions d'entrée

En principe, être âgé de 7 ans au moins
Avoir suivi un cours d'initiation musicale

Contenu

Découverte et explorations	
Plan instrumental général <i>(par ordre alphabétique)</i>	Maîtrise instrumentale commune, vents
Apprendre à apprendre Ecoute Instrument Invention, création, improvisation Langage contemporain Mélodies simples Pratique collective Rythmes, pulsation	Posture <ul style="list-style-type: none">• appropriation physique de l'instrument Respiration Emission et développement du son <ul style="list-style-type: none">• écoute et analyse du son• effets sonores avec l'instrument• embouchure• notes de l'instrument• paramètres du son (longueur, intensité, timbre) Sensibilisation à l'intonation Détaché <ul style="list-style-type: none">• articulation• utilisation de la langue Instrument <ul style="list-style-type: none">• soin de l'instrument
Spécificités propres au cor	
Jeu avec l'embouchure Sons sur trois ou quatre harmoniques	

Objectifs ou compétences attendues des élèves

Plan instrumental général <i>(par ordre alphabétique)</i>	Maîtrise instrumentale commune, vents
Jouer avec d'autres Jouer des morceaux Jouer sans partition	Avoir un rapport «naturel» à l'instrument permettant une aisance de jeu et le développement de celui-ci



Modalité de formation (*par ordre alphabétique*)

Apprentissage collectif	Oralité
Apprentissage individuel	Partitions
Autoévaluation, co-évaluation	Pratique régulière
Enregistrement / écoute	Représentations graphiques
Improvisation	Reproduction de mélodies simples
Invention	Travail à domicile
Jeu avec CD	Travail en autonomie
Lien avec cours de culture musicale et cours complémentaires	

Evaluation

Au terme du cycle d'initiation, sur préavis positif des professeurs d'instrument et de formation musicale, une évaluation de la pratique instrumentale et un entretien avec les parents (ou avec l'élève s'il est adulte) confirment son entrée dans le premier cycle.

PREMIER CYCLE

Acquisitions fondamentales.

Durée

Le premier cycle comprend 3 paliers d'une durée moyenne de 2 ans; sa durée globale est, en principe, de 6 ans.

Prérequis

Avoir réussi l'évaluation du palier précédent.

Contenu

Découverte et explorations de nouvelles composantes	
Développement des éléments du cycle d'initiation	
Plan instrumental général <i>(par ordre alphabétique)</i>	Maîtrise instrumentale commune, vents
Apprendre à apprendre Compréhension musicale Création <ul style="list-style-type: none">compositionimprovisationinvention Ecoute Explicitation, recherche, documentation, présentation... Expression Interprétation de partitions de différents styles, genres, époques Langage contemporain Pratiques collectives Projets en autonomie (conception, élaboration, réalisation) Rythmes, pulsation Technique instrumentale	Posture <ul style="list-style-type: none">Jeu debout, assis, en mouvement Respiration Emission et conduite du son <ul style="list-style-type: none">ArticulationPalette sonore (timbre, nuances, effets,...)SoutienTechnique d'échauffement Habilité digitale <ul style="list-style-type: none">Synchronisation doigts - langueTechnique digitaleTonalités en rapport avec les morceaux étudiés et joués Intonation <ul style="list-style-type: none">Accordage de l'instrumentCorrection de l'intonation en cours de jeu Langage contemporain <ul style="list-style-type: none">Technique instrumentale liée au langage contemporainDifférents types de notations, effets sonores divers, micro-intervalles, ... Découverte de la facture instrumentale Entretien de l'instrument et des accessoires
Spécificités propres au cor	
Paliers I et II <ul style="list-style-type: none">gammes et arpèges: sur une octave et demie ou deux octaves, lié et détaché: Do, Sol, Ré, Fa et Sib Majeur, avec leurs relatives mineures naturelles ou harmoniquestessiture : 2 octaves (hauteur non déterminée) Palier III : <ul style="list-style-type: none">gammes et arpèges: sur 2 octaves, lié et détaché: Do, Sol, Ré, La, Mi, Fa, Sib, Mib et Lab Majeur, avec leurs relatives mineures naturelles ou harmoniquesrythmique: « déclamation »tessiture: 2 octaves et demie à 3 octaves (hauteur non déterminée)transposition: cor en mib et ré	

Objectifs ou compétences attendues des élèves

Plan instrumental général (par ordre alphabétique)	Maîtrise instrumentale commune, vents
Improviser Interpréter des pièces de différentes esthétiques et époques Participer à une pièce en pratique collective	Démontrer une maîtrise instrumentale au service du répertoire présenté <ul style="list-style-type: none">• Aisance technique• Choix de doigtés adaptés• Engagement (attitude)• Exploitation du potentiel expressif et sonore de l'instrument• Précision des articulations• Qualité du son, de l'intonation• Respiration
Spécificités propres au cor	
Tenir une voix dans une pièce simple pour deux ou trois cors, ou pour cor et piano	

Modalités de formation (par ordre alphabétique)

Apprentissage collectif

Apprentissage individuel

Autoévaluation et co-évaluation

Enregistrement / écoute (moyens audio/visuel)

Improvisation

Invention, création

Jeu avec CD

Lien avec cours de culture musicale et cours complémentaires

Oralité

Pratique collective

Pratique régulière

Travail à domicile

Travail en autonomie

Travail sur partitions (notations diverses)

Modalités de formation spécifique au cor

Intégration dans un orchestre

Evaluation

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque palier.

La réussite de l'évaluation permet le passage au palier supérieur.

Toute évaluation ou tout examen est suivi d'un entretien avec l'élève.

Répertoires des œuvres

Cf. répertoire du cor

DEUXIÈME CYCLE

Approfondissement et construction du projet de l'élève

Le 2^{ème} Cycle amène l'élève à acquérir les moyens qui lui permettront de poursuivre sa pratique musicale de manière autonome, dans des projets correspondant à ses affinités, que ce soit dans la création musicale ou interdisciplinaire, la musique d'ensemble, de chambre, en orchestre ou harmonie amateurs, ou autre pratique musicale.

Durée

Le deuxième cycle comprend 2 paliers d'une durée moyenne de 2 ans; sa durée globale est, en principe, de 4 ans

Prérequis

Avoir réussi l'évaluation du palier précédent.

Contenus

Plan instrumental général <i>(par ordre alphabétique)</i>
Approfondissement des notions explorées lors du 1 ^{er} Cycle Création Interprétation de partitions <ul style="list-style-type: none">• différents styles, esthétiques Explicitation, recherche, documentation, ... Langage contemporain Pratique collective Technique instrumentale
Projets Description Organisation Présentation Evaluation

Objectifs ou compétences attendues des élèves

Plan instrumental général <i>(par ordre alphabétique)</i>
Imaginer, développer et présenter un projet musical, artistique <ul style="list-style-type: none">• Le décrire• L'organiser• Le réaliser• Le présenter• L'évaluer

Modalités de formation (par ordre alphabétique)

Apprentissage collectif

Apprentissage individuel

Autoévaluation et co-évaluation

Autonomie (réalisation de projets)

Ecoute de concerts

Enregistrement / écoute (moyens audio/visuels)

Improvisation

Invention, création

Jeu avec CD

Lien avec cours de culture musicale et cours complémentaires

Oralité

Pratique collective

Pratique régulière

Recherche

Travail à domicile

Travail en autonomie

Travail sur partitions (notations diverses)

Evaluation

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque palier.

La réussite de l'évaluation permet le passage au palier supérieur.

Toute évaluation ou tout examen est suivi d'un entretien avec l'élève.

Pour en savoir davantage: origines de l'instrument, historique, caractéristiques techniques

Recourez au lien Internet ci-dessous

http://fr.wikipedia.org/wiki/Cor_d'harmonie

Pour plus d'informations

Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre

Rue François-d'Ivernois 7, 1206 Genève

T +41 22 329 67 22

administration@conservatoirepopulaire.ch

conservatoirepopulaire.ch

Suivez-nous sur



Le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, école accréditée par le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, bénéficie du soutien de la République et canton de Genève.

